

• LES ACTUALITÉS •

Plus de 5000 inscriptions aux forums régionaux

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Après avoir repoussé la tenue des forums régionaux, le gouvernement Charest a annoncé hier qu'il étendait la période d'inscription des citoyens. Les Québécois pourront faire valoir leur intérêt jusqu'à trois semaines avant la tenue du forum dans leur région.

Au cabinet de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, coprésidente des 19 forums «Place aux citoyens», on ne voulait pas voir dans le changement de calendrier un quelconque problème à attirer des participants à ces consultations. En date de vendredi dernier, 5164 personnes se sont inscrites, ce qui «satisfait aux attentes», a précisé Mme Beauchamp par communiqué.

Malgré cela, la décision de repousser les inscriptions a été prise «à la demande des partenaires privilégiés», soit les conférences régionales des élus (CRE). «Des présidents de CRE nous ont fait valoir que des citoyens voulaient pouvoir s'inscrire le plus proche possible de la tenue du forum. Par exemple, en Gaspésie, le forum a lieu le 19 septembre et la population aura jusqu'au 27 août pour s'inscrire», a souligné l'attachée de presse de la ministre, Isabelle Melançon.

Les premiers forums régionaux se dérouleront à Laval et à Victoriaville, respectivement les 15 et 16 mai. Les citoyens qui y participeront seront choisis de façon aléatoire dans les prochains jours. Par ailleurs, l'organisation des forums va bon train avec, ici et là, quelques petits ajustements logistiques. Il semble que les balises édictées par le gouvernement manquent de clarté; un guide d'appoint doit être envoyé aux organisateurs sous peu.

Martin veut un mandat des électeurs sur la santé

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Toronto — Autre indication qu'une élection générale est imminente: le premier ministre Paul Martin a déclaré hier qu'il voulait obtenir un mandat clair des électeurs avant de négocier une nouvelle entente sur le financement des soins de santé avec les provinces. En visite à Toronto, M. Martin a ainsi renforcé la rumeur voulant que l'élection soit tenue le 28 juin.

Le premier ministre, qui a déjà reçu une copie préliminaire du programme du Parti libéral en fin de semaine, a indiqué que ce programme pourrait être bientôt soumis aux électeurs pour approbation avant de signer une entente sur la santé avec les premiers ministres provinciaux, à l'occasion d'une

réunion qui aurait lieu dans le courant de l'été.

«Alors, ce qu'il nous faut maintenant, c'est le mandat pour en arriver à une entente finale avec les provinces», a dit le premier ministre.

«La santé est la priorité numéro 1 du gouvernement; la priorité numéro 1 des Canadiens», a-t-il ajouté, en déclarant qu'une amélioration des soins de santé devait passer nécessairement par une réduction des listes d'attente. «Je crois que les Canadiens et les Ontariens mesurent les progrès en matière de soins de santé par la longueur des listes d'attente», a-t-il dit.

Il a précisé que toutes les réformes projetées sont liées au système public de soins de santé. «C'est là que nous allons mettre tous nos efforts et notre argent», a déclaré le premier ministre.

Commandites: Fraser maintient ses conclusions

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les critiques formulées depuis des semaines devant le comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes n'ont en rien modifié les conclusions formulées par la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, dans son rapport sur le scandale des commandites, a-t-elle fait savoir hier.

«Nous avons suivi les témoignages avec un grand intérêt», a déclaré Mme Fraser, qui témoignait de nouveau devant le comité parlementaire afin de préciser certains points.

«Rien n'a été dit qui pourrait d'une façon ou d'une autre nous pousser à modifier quoi que ce soit que nous avons dit dans ce rapport», a-t-elle assuré.

Alors que l'enquête menée par le comité en est à son troisième mois, Mme Fraser ne s'est pas contentée de faire des reproches aux témoins. Elle a également montré du doigt le gouvernement et les députés de l'opposition, les accusant de faire preuve d'une hypocrisie croissante dans le cadre de cette affaire.

La vérificatrice générale a rappelé aux conservateurs n'avoir jamais



JIM YOUNG REUTERS

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a comparu de nouveau devant le comité des comptes publics, hier.

dit que 100 millions de dollars avaient été volés — comme plus d'un député l'a laissé entendre. Et elle a critiqué les libéraux qui ont tenté de minimiser l'importance de la somme de 100 millions, leur rappelant avoir trouvé suspect, dans son rapport déposé en février, les 250 millions dépensés dans le cadre du programme fédéral des commandites.

Les questions des députés et les réponses de Mme Fraser ont paru familières à plusieurs.

«Il commence à devenir évident que ce [programme] était une arnaque», a lancé John Williams, président conservateur du comité, au terme du témoignage de Mme Fraser, d'une durée de deux heures.

«Quelqu'un prenait l'argent, et nous ne savons toujours pas pour quoi, pour quelle raison et où il allait», a-t-il ajouté.

La néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis a paru également frustrée alors qu'elle quittait le local du comité.

«Nous ne sommes pas davantage sur le point de régler le problème», a-t-elle affirmé.

Plusieurs témoins — parmi lesquels Charles Guité, ancien bureaucrate fédéral qui était à la tête du programme des commandites — ont déclaré devant le comité parlementaire que Mme Fraser semblait avoir confondu commissions d'agences, honoraires professionnels et coûts de production.

Mme Fraser a néanmoins répété, hier, que les dossiers ne contenaient aucune information pour justifier les montants octroyés, pas plus qu'un plan de visibilité, une évaluation des résultats ou un contrat précis.

Condamné injustement pour viol

Michel Dumont demande justice

La FTQ se range derrière l'homme qui a passé 34 mois en prison

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY
LE DEVOIR

Le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, doit faire le nécessaire pour que soit réparée l'erreur judiciaire qui a coûté dix ans de sa vie à Michel Dumont, croit la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). En conférence de presse hier, son président, Henri Massé, a demandé au ministre de proposer un «règlement rapide, juste et équitable» à celui qui a été condamné à 52 mois de prison pour enlèvement, séquestration et agression sexuelle armée, une peine qu'il a purgée pendant 34 mois avant d'être officiellement innocenté.

Condamné en 1992, Michel Dumont avait rapidement été blanchi par la victime qui, six mois plus tard, signait une déclaration solennelle à ce sujet. Pourtant, Michel Dumont avait dû attendre jusqu'en 2001 pour que la Cour d'appel du Québec l'acquitte enfin. C'est alors qu'il avait intenté une poursuite de 8,7 millions de dollars contre le Procureur général du Québec et la Ville de Boisbriand. Depuis, c'est le silence complet, une situation que condamne vivement la FTQ.

«Humainement, on n'a pas le droit de traiter M. Dumont d'une façon aussi peu respectueuse, surtout qu'il a été blanchi de toute accusation en 2001. Le gouvernement doit réparer le préjudice grave qu'il a subi, lui et sa famille, durant cette longue épreuve. Nous avons donc décidé de lancer une campagne d'appui et nous la continuerons jusqu'à ce qu'il ait obtenu gain de cause», a dit M. Massé.

Cet appui est un soulagement pour Michel Dumont et sa conjointe Solange Tremblay qui, bien qu'ils n'aient jamais douté de l'issue de leur combat, n'en étaient pas moins passablement

essoufflés. «Là, je ne suis plus seul, j'ai été chercher la cavalerie», s'est félicité M. Dumont. L'électricien, qui compte aussi sur le soutien de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE), a bien l'intention de taillonner le ministre de près. «Si on n'a pas de nouvelles du ministre de la Justice d'ici quelques jours, on va s'adresser directement au premier ministre.»

En plus d'inviter ses membres à signer la pétition enjoignant au ministre de la Justice de «mettre un terme honorable à cette grossière erreur judiciaire», la FTQ organise une collecte de fonds pour aider le couple et ses cinq enfants à subvenir à leurs besoins. Cette erreur a en effet coûté très cher à M. Dumont qui a dû déclarer faillite. «J'ai des dettes. Je dois travailler des 20 heures par jour, et je ne suis pas à la maison souvent.»

Celui qui a porté malgré lui l'étiquette de violeur pendant dix ans en a lourd encore lourd sur le cœur. À l'exception de sa conjointe et de son frère, sa famille s'est en effet détournée de lui, et ses deux enfants ont été placés en famille d'accueil. «Le poids de cette histoire, ce sont aussi nos cinq enfants qui le portent», a-t-il dénoncé.

Heureusement, dire est aussi pour lui une libération, un exercice qu'il s'astreint à faire avec la complicité de l'auteur François Gignac. «On est en train d'écrire un livre qui va sortir en juin», a-t-il confirmé. D'ici là, il a bon espoir d'obtenir gain de cause. «C'est sûr et certain que je vais avoir gain de cause en cour.»

Le 16 décembre 2003, le député de Masson, Luc Thériault, également présent hier à la conférence de presse, avait déposé au cabinet du ministre une pétition électronique signée par 10 972 personnes qui demandaient à Québec de réparer le préjudice commis à M. Dumont.

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

299\$

Tissus signés
• Cerruti 1881 - Zegna
• Marzotto - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h. Sam. 10 h à 16 h

ROLEX
Lady-Datejust
Pearlmaster
en or jaune 18 carats.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Nos obligations ont la cote:

1 800 463-5229

Obligations boursières du Québec

Investissez à la bourse, sans le moindre risque pour votre capital.
Capital entièrement garanti.
Rendement selon la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec (Indice Québec-30^{MC}).
Achat à partir de 100 \$.

Choix du terme

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 60%	Sans limite de rendement

BONI DE

1%

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30^{MC}, visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne
Placements

Québec

• LES ACTUALITÉS •

Bactérie mangeuse de chair: un cas est rapporté en Nouvelle-Écosse

PRESSE CANADIENNE

Saint-Jean, N.-B. — Pendant que les responsables de la santé au Nouveau-Brunswick affirmaient avec assurance hier avoir isolé une nouvelle écloison de la bactérie mangeuse de chair, un autre cas d'infection par cette bactérie était rapporté en Nouvelle-Écosse.

Les responsables de la santé ont cependant affirmé qu'il n'y avait aucun lien entre l'écllosion constatée à Saint-Jean et le nouveau cas isolé à Bridgewater, dans le sud de la Nouvelle-Écosse.

Le patient de Nouvelle-Écosse, qui n'a pas été identifié, est hospitalisé depuis le 19 avril et son état s'améliore. Tous ceux qui ont eu des contacts avec ce dernier ont eu droit à des injections d'antibiotiques, par mesure de sécurité.

Entre-temps, au Nouveau-Brunswick, les autorités tentent d'identifier la source de l'écllosion survenue sur des patients qui ont subi des chirurgies mineures la semaine dernière à l'Hôpital Régional de Saint-Jean. Une femme de 37 ans est décédée mardi dernier de cette affreuse maladie, du nom scientifique de fasciite nécrosante. Il s'agit d'une infection bactérienne contagieuse qui mène trop souvent à des amputations et à la mort.

Une cinquantaine de personnes ont subi des examens à la suite de ce décès et la présence de la bactérie a été détectée chez deux d'entre elles sans toutefois qu'elles n'éprouvent de symptômes. Trois autres ont été renvoyées à la maison lundi après avoir été traitées avec des antibiotiques.

«À ce moment-ci, nous pensons avoir la situation bien en main», a déclaré le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick, Elvy Robichaud.

Entre 90 et 200 cas d'infections à la bactérie mangeuse de chair sont rapportés chaque année au Canada, selon le ministère fédéral de la Santé. La maladie est mortelle dans 20 à 30 % des cas.

RÊVE

SUITE DE LA PAGE 1

Le «rêve» pour 2025 comprend plusieurs recommandations assez précises (que l'on peut trouver sur le site Internet www.havremontreal.qc.ca) qui visent dans plusieurs cas à réparer les erreurs du passé, recoller un «espace urbain fracturé» par des autoroutes et des usines. On propose par exemple de déplacer vers le nord une portion de l'autoroute Bonaventure, ce qui créerait un espace vert important en bordure de l'eau. Ainsi, le réseau vert du parc des Rapides de Lachine serait prolongé jusque dans le Vieux Montréal. Quant à la section surélevée de l'autoroute Bonaventure, elle serait transformée en boulevard urbain. Le rapport aborde aussi le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre le Palais des Congrès et le square Viger. Le coprésident de la SHM, Bernard Shapiro, ancien chancelier de l'Université McGill et futur conseiller à l'éthique fédérale, explique que «le havre pourra ainsi contribuer de façon significative à la lutte contre l'étalement urbain». Ce sont 10 000 logements, dont une proportion significative de logement sociaux, qui pourraient être construits dans ces terrains actuellement abandonnés ou sous-utilisés.

Le coût de tels réaménagements du havre serait évidemment important. M. Bouchard s'est dit bien conscient de l'aspect limité des finances publiques. Selon lui, il faudra être imaginatif pour réaliser cette Vision 2025. Il a évoqué de nouveaux modes de financement, comme les «obligations à traitement fiscal avantageux», utilisées aux États-Unis, qui offrent aux prêteurs des taux plutôt bas, mais leur permettent en contrepartie des économies d'impôt. M. Bouchard a aussi parlé de saisir les occasions qui se présenteront, comme l'éventuel déménagement du Casino, qui pourrait venir s'installer dans le havre. Une réponse de Loto-Québec serait d'ailleurs imminente. M. Bouchard, qui était en verve, a aussi évoqué un projet très hypothétique et controversé de «centrale hydroélectrique au fil de l'eau» sous le Pont de la concorde. Cette installation pourrait générer, selon l'ancien premier ministre, des revenus importants qui pourraient servir à financer le «rêve» d'un nouveau havre.

Le maire Gerald Tremblay a accueilli le projet de renouvellement du Havre avec «enthousiasme et réalisme» et a noté qu'il s'inscrivait parfaitement dans le projet de plan d'urbanisme déposé le mois dernier.

Précision

L'article «Le journal-école de la rue à 10 ans», paru hier, laissait entendre que *L'itinéraire* était la seule publication produite et distribuée par des sans-abri dans la province. Or, la ville de Québec renferme depuis plusieurs années un journal similaire: *La Quête*, qui fonctionne sur le même modèle. Nos excuses aux artisans de ce média.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUROÏT

SUITE DE LA PAGE 1

Il a émis l'avis qu'en raison de coûts très bas les centrales thermiques allaient certainement être en lice dans tous les appels d'offres et probablement en remporter la plupart. Quant à l'éolien, pas question d'en faire plus que les 1000 MW déjà imposés par Québec.

Or, présentement, la sécurité énergétique du Québec repose sur les barrages hydroélectriques. C'est donc vraisemblablement pour épauler cette production de plus en plus précaire parce que les grands réservoirs sont au plus bas, que le Sueroît serait construit, quitte à écarter l'électricité excédentaire aux États-Unis.

Même si le président d'Hydro-Québec Distribution a soutenu que le Sueroît pourrait se mettre sur les rangs dans un ou deux des appels d'offres en vue de livraisons entre 2008 et 2011, l'avocat de l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA), du groupe STOP et de Stratégies énergétiques, M^e Dominique Neuman, a révélé un écrit d'Hydro-Québec Production affirmant qu'elle n'est pas intéressée à participer aux appels d'offres prévus pour la période 2008-11, soit pour les 400 MW d'électricité modulable (livrable sur demande seulement) demandés pour 2008-09 ou les 500 MW pour 2010-11 au titre des besoins généraux de la province. C'est pourtant à cette époque que les projets hydroélectriques en préparation, comme Eastmain et Péribonka, et par la suite Eastmain 1 et Rupert, vont pouvoir amorcer leurs livraisons!

Depuis la division d'Hydro-Québec en trois services distincts, l'un pour la production et les autres pour le transport à haute tension et la distribution, c'est HQD qui définit l'ampleur des besoins du Québec, les défend devant la Régie, procède aux appels d'offres et signe les contrats. Ce sont ces prévisions de la demande qu'HQD défendait hier à l'ouverture des audiences pour expliquer notamment comment elle prévoit combler le déficit appréhendé à très court terme, soit entre 2005 et 2008.

Si l'on se fie aux explications du président d'H-

QD, ce sont plus de 3250 MW d'électricité thermique qui pourraient à court terme desservir le Québec, soit encore plus que la production de l'ancien mégaprojet de la Grande Baleine.

Ainsi, aux 960 MW du Sueroît, prévu pour une mise en service en 2006, s'ajoute un tout récent appel d'offres de 250 MW, lancé la semaine dernière auprès des producteurs américains, pour des livraisons fermes dès 2005. Un autre appel d'offres, planifié pour l'automne prochain, cible 400 MW modulables en 2008-09, suivi d'un autre bloc de 500 MW pour les deux années suivantes. André Boulanger a dit hier que le thermique avait de fortes chances de remporter ces deux appels d'offres, comme si les centrales hydroélectriques en construction pouvaient se retrouver sans contrat pour livrer leur production, ce qui serait une «aberration», soulignait M^e Neuman au *Devoir*. HQD veut aussi obtenir de la Régie la permission de lancer un programme de 800 MW en cogénération.

A ces projets s'ajoutent les 500 MW de Bécancour, que le BAPE a remis en question pour les mêmes raisons que le Sueroît, et que Québec, dépité, a mis en veilleuse d'ici au nouveau verdict de la Régie de l'énergie, laquelle avait autorisé ce projet l'an dernier... André Boulanger a plaidé hier pour l'approbation «urgente» de Bécancour. Enfin, HQD ajouterait à ces 3250 MW potentiellement tous d'origine thermique le renvoi des milliers de clients du programme bi-énergie industriel et commercial vers les énergies thermiques, car Hydro demande l'abolition de ce programme pour en récupérer les MW.

Lorsque M^e Neuman a demandé au président Boulanger à quels besoins précis des Québécois le projet du Sueroît répondait, s'il ne voulait pas se mettre en lice pour les appels d'offres prochains, le porte-parole d'Hydro-Québec a répondu: «Vous le leur demanderez.»

Quels bénéfices alors les Québécois peuvent-ils attendre du Sueroît? À cette question, André Boulanger répond que HQD a un avantage à pouvoir compter sur un fournisseur fiable, soit HQP, qui puisse vraiment lui assurer des livraisons fermes en matière d'énergie patrimoniale ou qui pourrait répondre à des «besoins ponctuels».

Si le Sueroît est aussi essentiel pour la sécurité éner-

SÉVICES

SUITE DE LA PAGE 1

Le général Taguba laisse entendre que les sévices ont été commis sur les conseils des services de renseignement militaires. Il cite le sergent Javal Davis qui «a entendu dire que les renseignements militaires ont incité les gardiens à faire subir des sévices aux détenus».

Selon ce sergent, le renseignement militaire aurait dit: «Assouplis ce type pour nous. Assure-toi qu'il ait une mauvaise nuit. Assure-toi qu'il ait le traitement.»

Le renseignement militaire faisait ensuite des «compliments» comme «Bon travail, ils s'effondrent vraiment vite. Ils répondent à chaque question. Ils donnent de bonnes informations, finalement», d'après le sergent Davis.

La générale de réserve Janis Karpinski, chargée

Cinq enquêtes ont été lancées

ASSOCIATED PRESS

Washington — Le Pentagone a annoncé hier que cinq enquêtes séparées concernant des allégations d'abus infligés par des soldats américains à des prisonniers irakiens avaient été lancées. George W. Bush a téléphoné hier à son secrétaire d'État à la Défense Donald Rumsfeld pour s'assurer que les militaires ayant infligé de mauvais traitements à des prisonniers fassent l'objet d'un châtiment à la mesure des «actes honteux» qu'ils ont commis.

Selon un de ses proches conseillers ayant requis l'anonymat, le chef de la Maison Blanche a exigé qu'un rapport détaillant les mauvais traitements découverts par le Pentagone lui soit remis rapidement. L'enquêteur spécial des Nations unies sur la torture, Theo van Boven, a diffusé hier soir un communiqué exprimant ses sérieuses inquiétudes concernant des cas de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Selon le porte-parole de Donald Rumsfeld, Larry Di Rita, ces sévices, censés avoir été commis à l'autonomie dernier, ont été signalés pour la première fois au commandement américain le 13 janvier par un soldat de la 800^e Brigade de police militaire, commandée par le général Janis Karpinski.

Une enquête criminelle a été lancée le lendemain et s'est achevée le 15 mars, selon M. Di Rita. Le 20 mars, des charges criminelles ont été retenues contre six policiers militaires.

Le 31 janvier a débuté une enquête sur les pratiques et procédures dans les centres de détention et d'interrogatoires qui s'est achevée le 3 mars par le rapport du général Antonio Taguba. Début février, l'inspecteur général de l'armée américaine a commencé à passer en revue les lieux de détention en Irak et en Afghanistan. À peu près au même moment, le chef des réservistes, le général James Helmly, a débuté une évaluation de l'entraînement des policiers militaires et des services de renseignements militaires.

Une dernière enquête a enfin été ouverte le 23 avril sur les procédures et pratiques des services de renseignements en Irak. Elle est dirigée par le général George Fay.

PIVOT

SUITE DE LA PAGE 1

pas des bourgeois mais plutôt des gens populaires, tiennent à certains mots, ils se disent avec nostalgie «ce mot-là je l'employais dans mon enfance».

L'idée a fait des émules, car, non seulement le livre est en tête des ventes en France, mais les Français envoient à Bernard Pivot ou aux journaux des mots qu'il faudrait conserver, d'autres jouent à construire des phrases avec ces mots condamnés à mort. Peut-être demain, nous aussi pour nous amuser, parlerons-nous des nénettes en caraco, coiffées d'un suivez-moi-jeune-homme, qui vont trotte-menu avec les gandins, gommeux et autres mirliflores sur le boulevard Saint-Laurent...

Pivot n'est pas archéologue il rafraîchit simplement la mémoire avec ses mots coups de cœur, «j'ai toujours l'habitude quand je lis des livres d'entourer d'un coup de crayon les mots rares, bizarres, j'ai retrouvé ces mots et j'en ai choisis cent; on aurait pu aller à 200, mais on n'en finirait plus», ajoute-t-il. Pour ceux qui en veulent plus, Pivot offre vierges les dernières pages du livre pour dresser une «liste personnelle des mots en péril».

de la gestion du système pénitentiaire militaire américain en Irak et qui a été suspendue de ses fonctions, a également accusé le renseignement militaire.

Janis Karpinski «attribue la plupart des sévices qui se sont produits à Abou Gharib au renseignement militaire et a affirmé que le renseignement militaire avait donné à la police militaire des «idées» qui ont conduit aux sévices sur des prisonniers», écrit le général Taguba.

Le général Karpinski a affirmé sur la chaîne de télévision ABC ne pas avoir été au courant de ces actes. «Ce sont des actes méprisables. Si j'avais été au courant, j'aurais sans doute réagi très rapidement», a-t-elle déclaré.

Selon le général Karpinski, au vu des photographies, un plus grand nombre d'Américains seraient impliqués que les militaires déjà mis en cause. Et il s'agirait «d'autres gens que la police militaire».

Pour elle, le commandement militaire américain cherche donc à faire porter le chapeau de ces sévices au corps des réservistes, afin d'exonérer les hommes du renseignement militaire (Military intelligence, MI).

«Ils veulent mettre ça sur le dos de la police militaire, et espérer que ça va disparaître. Eh bien, ça ne va pas disparaître». Sur ABC, elle a précisé que les cellules d'Abou Gharib où se sont déroulés certains des sévices présumés étaient «sous le contrôle du renseignement militaire», la prison étant dans les faits sous commandement de ces mêmes services.

Le général Myers a démenti toute implication du renseignement militaire. «Je serais très surpris s'il y avait quelqu'un dans le renseignement disant: «Fais ceci», car tout le monde sait que c'est mal», a-t-il affirmé.

De son côté, le général Mark Kimmitt, principal porte-parole des forces militaires américaines en Irak, dit ne pas croire à un lien avec le renseignement militaire, et réaffirme qu'il s'agit «d'actes individuels de comportement criminel». Au cours de la même émission sur ABC, il ajoute: «Ils ont choisi de se livrer à ces actes. Et maintenant, ils ont l'air un peu inquiets de s'être fait attraper et d'être poursuivis pour cela.»

Soldats britanniques torturant un prisonnier: «Ce n'est pas un canular»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Deux soldats britanniques n'ont pas été «canular» concernant les photos chocs fournies au *Daily Mirror* montrant des militaires torturant un Irakien, mais la majorité des experts cités dans la presse se montraient extrêmement sceptiques.

«Nous avons dit la vérité et nous maintenons chaque mot de notre histoire», réaffirmaient hier dans le *Daily Mirror* les deux soldats du Queen's Lancashire Regiment par qui ces clichés très crus étaient arrivés à la une du journal samedi.

«Cela est arrivé, ce n'est pas un canular, et l'armée sait qu'il y a eu bien davantage», ajoute l'un d'eux. «Les photos sont vraies», assure-t-il, revenant sur ces clichés montrant des soldats britanniques frappant un civil irakien à coups de pied et de crosse de fusil, avant de lui uriner sur le corps.

Bouter les anglais hors du dico

Certains trouvent déjà cette initiative bien nostalgique voire conservatrice et dépassée. Même si les jeunes se lèvent tôt, ils le font rarement des potron-minet, mais il leur arrive parfois de reprendre de vieux mots pour en faire des expressions à la mode. Quand les jeunes des banlieues françaises se traitent de bouffons, Pivot sourit et se réjouit, «ces mots qui reviennent à la mode c'est une des bonnes choses qui nous viennent des banlieues: on prend un mot vieilli et on lui donne un autre sens comme bouffon, blaireau ou encore grave». Mais le plus souvent les mots à la mode viennent de l'anglais. Mais si ces vieux mots laissent la place à de plus jeunes, de plus modernes, de plus branchés, est-ce pour autant signe d'un danger? «Pas du tout parce que notre langue s'enrichit de mots multiples, persans, allemands, espagnols...», rappelle Pivot, mais aujourd'hui, malheureusement, la source qui nous alimente en mots nouveaux est unique, c'est l'anglo-américain. Grand amoureux du Québec et de nos trouvailles lexicales, le maître de la dictée souligne «vous avez inventé courriel; en France on est plutôt des empâtés, des empotés, on a laissé e-mail s'imposer à toute allure».

Les néologismes en renfort!

L'œil pétillant, Pivot parle de ces heureux néologismes qui s'unissent pour le mieux à ces mots à

gétique, c'est que les réserves hydrauliques sont peut-être plus mal en point, commentait M^e Neuman en marge des audiences, que ne le révélait l'automne dernier *Le Devoir* et que ce que prévoit Hydro-Québec dont l'état des réserves, récemment divulgué, se retrouve près du minimum normatif. Hier, les porte-parole d'HQD n'ont toutefois donné aucun indice supplémentaire qui permettrait de penser que c'est pour remplir les réservoirs trop bas ou pour récupérer une marge de manœuvre en déclin qu'Hydro-Québec en est réduite à se lancer dans le thermique.

Le bloc d'énergie patrimoniale mis en cause ici est une autre fiction créée par la loi 116 qui a émasculé les pouvoirs de contrôle de la Régie sur les projets de production d'Hydro-Québec. Comme Québec a voulu masquer les véritables coûts de la production d'électricité pour en empêcher les bénéfices, il a fait une concession aux Québécois qui ont payé les milliards d'actif d'Hydro en gelant le coût de livraison des premiers 165 TWh livrés chaque année par HQP à HQD au prix de 2,79 cents du kWh: c'est ce que la loi définit comme «l'électricité patrimoniale». Quant aux nouveaux électrons dont on aura besoin et que les clients hydroquébécois vont payer tout comme les «patrimoniaux», ils seront facturés aux prix du marché, c'est-à-dire assez voisins des prix continentaux pratiqués... aux États-Unis.

D'autre part, on a appris hier à l'audience, toujours en réponse aux questions de l'avocat de l'AQLPA, qu'Hydro-Québec ne réduisait pas ses prévisions de la demande en fonction des réductions réalisées grâce à l'efficacité énergétique. Elle le fait seulement pour les trois premières années de sa production. Mais de la quatrième à la dixième année de son plan d'approvisionnement, comme elle ne prévoit pas de réduction de la demande grâce à l'efficacité énergétique, elle postule qu'il lui faudra combler cette demande par des moyens de production nouveaux. A cause de l'audience du Sueroît, Hydro-Québec a produit une première planification de l'efficacité énergétique sur dix ans. Mais elle a refusé de s'engager à poursuivre dans cette voie, préférant s'en tenir à trois ans jusqu'à nouvel ordre, ont dit ses porte-parole.

L'audience du Sueroît va se poursuivre jusqu'à vendredi.

Reste que l'enquête en cours examine «les inquiétudes exprimées au sujet du renseignement militaire», a-t-il admis.

Dans son rapport, le général Taguba tente d'expliquer comment ces exactions ont pu être commises. Il a constaté notamment le manque «d'instruction ou de formation fournie à la police militaire sur les règles d'application de la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre».

Il souligne également «des facteurs psychologiques, comme la différence de culture, la qualité de vie des soldats, la présence réelle de danger de mort sur une longue période, et l'échec du commandement à reconnaître l'existence de ces pressions» qui ont «contribué à l'atmosphère qui a existé à Abou Gharib».

Mesures disciplinaires

Des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre de sept soldats américains, à la suite d'allégations de mauvais traitements sur des prisonniers irakiens dans cette prison, a annoncé un haut gradé américain, hier. Sur les ordres du général Ricardo Sanchez, commandant des forces américaines en Irak, six de ces soldats — tous officiers ou officiers de réserve — ont reçu un blâme, la sanction administrative la plus élevée de l'armée américaine, a dit cette source sous couvert de l'anonymat. Le septième officier a été sanctionné moins sévèrement.

Cette source militaire a précisé qu'il croyait que les enquêtes sur ces officiers étaient terminées et qu'ils ne devraient pas encourir d'autres sanctions. Toutefois, la sanction infligée pourrait signifier la fin de leur carrière.

Six membres de la police militaire américaine risquent quant à eux une inculpation criminelle.

Par ailleurs, l'inspecteur central de l'agence centrale de renseignement américain (CIA) participe à l'enquête sur la mort d'un prisonnier à Abou Gharib, a annoncé hier un responsable de la CIA. Ce responsable a précisé que des agents de la CIA y participaient à des interrogatoires de prisonniers, sans pouvoir indiquer si certains avaient participé à des sévices tels que ceux révélés depuis la semaine dernière par les médias.

«Peut-être que les officiers ne savent pas ce qui se passe, mais tous les autres le savent», insiste l'autre soldat, affirmant avoir vu circuler «des centaines de photos» de ce type.

Excepté ce tabloïd, de tendance pro-travailleurs, mais engagé contre la guerre en Irak, l'ensemble de la presse britannique hier semblait sérieusement douter de l'authenticité de ces clichés.

Décryptant ces photos, Simon Treselyan, formateur pendant 19 ans au sein des SAS, unité commando déployée pour les opérations risquées de l'armée britannique, relevait ainsi plus d'une dizaine d'indices douteux.

Selon cet expert, cité par le *Daily Telegraph* (droite) mais aussi par le *Guardian* (centre-gauche), ni l'armée utilisée par ces présumés tortionnaires, ni le camion dans lequel le calvaire de ce prisonnier se serait déroulé, ne sont par exemple utilisés par les troupes en Irak.

sauver, «vous inventez au Québec des mots dont je suis jaloux, clavarage, c'est extraordinaire, les Français eux continuent de chatter!». Le plaisir est à son comble quand on lui fait remarquer que certains des cent mots à sauver sont chez nous employés couramment. Exemple: babillard. «Ça m'a toujours frappé au Québec d'entendre des mots du patrimoine de la langue française que vous continuez d'employer, alors que chez nous on fait la fine bouche par snobisme.» Pivot nous invite donc à jouer, à inventer, à fouiller. Par exemple, le néologisme girafé nous vient d'Afrique et désigne un écolier qui copie sur son voisin. «C'est admirable, ce néologisme est superbe, moi j'ai envie de défendre girafé!» s'exclame Pivot avant d'ajouter mot-à-mot, autre néologisme africain, c'est-à-dire apprendre mot-à-mot «il faut qu'une langue crée ces mots plutôt que de prendre des mots américains». Parce qu'au Québec aussi des mots disparaissent, Pivot propose de les sauvegarder sans attendre «vous pourriez faire les 100 mots québécois à sauver, je l'ai d'ailleurs suggéré à Gilles Vigneault qui trouve que l'idée est bonne».

Comme les libellules, les mots s'envolent et sont menacés. «Les libellules sont en voie de disparition, si demain il n'y a plus de libellules le monde ne va pas changer, mais c'est quand même un peu embêtant, car elles sont superbes» pense ému l'amoureux des mots.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Les Expos au stade ce soir

Une équipe presque à l'agonie

Les Expos présentent la pire fiche des ligues majeures

Après avoir profité d'un jour de congé, les Expos reprennent le travail ce soir au Stade olympique contre les Rockies du Colorado. Claudio Vargas fera face au droitier Jason Jennings.

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

C'est une lente agonie. Les Expos présentent la pire fiche des ligues majeures, et il n'y a pas de lumière au bout du tunnel. C'est une équipe médiocre, probablement la pire des Expos depuis 1976, et il se trouve déjà de petits comiques pour dire que la solution la plus humaine serait de les dissoudre le plus vite possible.

Diminués par les blessures et ayant dégarni leur réseau de filiales au cours des deux dernières années, les Expos n'ont remporté que six victoires en 26 matchs. Ils se retrouvent 14 matchs sous la barre de 500 (6-20), un trou profond dont ils ne se sortiront sûrement pas en remportant un match par semaine, ce qui a été leur moyenne depuis le début de la saison.

Jusqu'à maintenant, Frank Robinson, en raison des blessures à Nick Johnson, Carl Everett et Peter Bergeron, a utilisé 25 formations différentes dans l'espoir de trouver la formation gagnante. De toute évidence, il n'a pas assez de joueurs talentueux à sa disposition.

«Je n'abandonnerai jamais, a-t-il dit, signalant qu'il y a toujours quelque chose à tenter et qu'il faut toujours essayer de trouver quelque chose dans l'espoir qu'on se mette en branle». «Je vais continuer d'essayer». Mais c'est probablement la quadrature du cercle.

Avec une moyenne d'âge de 27,75 ans, les Expos forment l'équipe la plus jeune des ligues majeures. Il y a une manque d'expérience flagrant et ils ont une attaque de tire-pois.

Leur moyenne d'équipe au bâton s'élève à .216, la pire des ligues majeures, et quatre voltigeurs frappent pour moins de .200, soient Ron Calloway, .056, Valentino Pascucci, .083, Terrmel Sledge, .163, et Matt Cepicky, .179. Les Expos ne totalisent que 55 points en 26 rencontres et ils ont marqué deux points ou moins à 17 reprises.

Y a-t-il 25 joueurs des ligues majeures? «Si vous me demandez, a dit Robinson, si nous avons 25 joueurs d'expérience, la réponse est non. Rivalise-t-on bien avec certaines équipes? Non. A-t-on ce qu'il faut pour se mesurer à des gars comme Gagné [Eric] et Wagner [Billy]? Non. Mais je considère que tous les joueurs qui sont ici sont des joueurs des ligues majeures.»

En l'emportant dimanche à Los Angeles, les Expos ont mis fin à une séquence de six défaites, quatre par un point. On a visiblement sous-évalué l'impact de la perte de Vladimir Guerrero, dont la présence dans le rôle faisait des autres de meilleurs frappeurs.

S'il était le gérant d'une autre équipe que les Expos, Robinson aurait à craindre pour son emploi car il est d'usage de trouver un bouc-émissaire pour les déboires d'une équipe et comme il est impossible de congédier les joueurs, c'est d'habitude le gérant qui écope. Mais les Expos sont la propriété du baseball majeur et Robinson a accepté le poste de gérant à la demande du commissaire Bud Selig, qui a insisté pour qu'il prenne la barre des Expos. Ce sont des conditions particulières.

De plus, Robinson, faut-il le rappeler, a conduit les Expos à deux saisons de 83 victoires de suite, ce qui est une excellente fiche compte tenu de l'incertitude qui entoure l'avenir de l'équipe et du calendrier de voyages ridicule imposé à l'équipe en incluant 22 matchs à Porto Rico.

Mais un aussi médiocre début de saison a obligatoirement un impact sur les ventes de billets et il ne faudrait pas se surprendre que les Expos se retrouvent en liquidation de réduire leur masse salariale en cédant un de leurs vétérans, Jose Vidro ou Orlando Cabrera, par exemple. Ce sera le prix à payer. L'équipe est en voie d'extinction et maintenant, il y a aussi des joueurs menacés de disparition d'ici le déménagement de l'équipe.

Beckham est le footballeur le mieux payé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le milieu de terrain anglais du Real Madrid David Beckham est le joueur de football le mieux payé au monde, avec 22,4 millions d'euros de revenus en 2004, selon une estimation réalisée par le hebdomadaire *France Football* à paraître aujourd'hui. L'international anglais, 28 ans, tire ses revenus de son salaire au Real, de ses primes, ainsi que de ses contrats publicitaires, des avances perçues sur la publication de son livre autobiographique et des revenus générés par une tournée en Asie. Beckham devance deux autres joueurs vedettes du Real Madrid, l'attaquant brésilien Ronaldo et le milieu de terrain français Zinedine Zidane, qui gagnent respectivement et annuellement 16,5 et 14 M EUR.



Jean Dion

La chronique *Hors-jeu* fait relâche aujourd'hui, mais reviendra jeudi.

Gainey a aimé sa saison

Le d.g. offrira un contrat à Claude Julien

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Dressant le bilan de la saison, Bob Gainey a dit avoir apprécié sa première année à la direction du Canadien. «J'ai aimé voir la progression de l'équipe. C'était réconfortant pour le personnel d'entraîneurs et le public.»

«Des individus ont progressé, a-t-il ajouté. Qu'on pense seulement à Mike Ribeiro, Michael Ryder ou Francis Bouillon. Darren Langdon est un autre qui a apporté une belle contribution. Mathieu Garon aussi qui nous a permis de récolter quelques points au classement. Les succès de l'équipe nous confirment que notre façon de faire est efficace. Mais pour aller plus loin, nous allons devoir apprendre à gagner contre les meilleures équipes en éliminant les erreurs individuelles. Mais cela vient avec la maturité et l'expérience.»

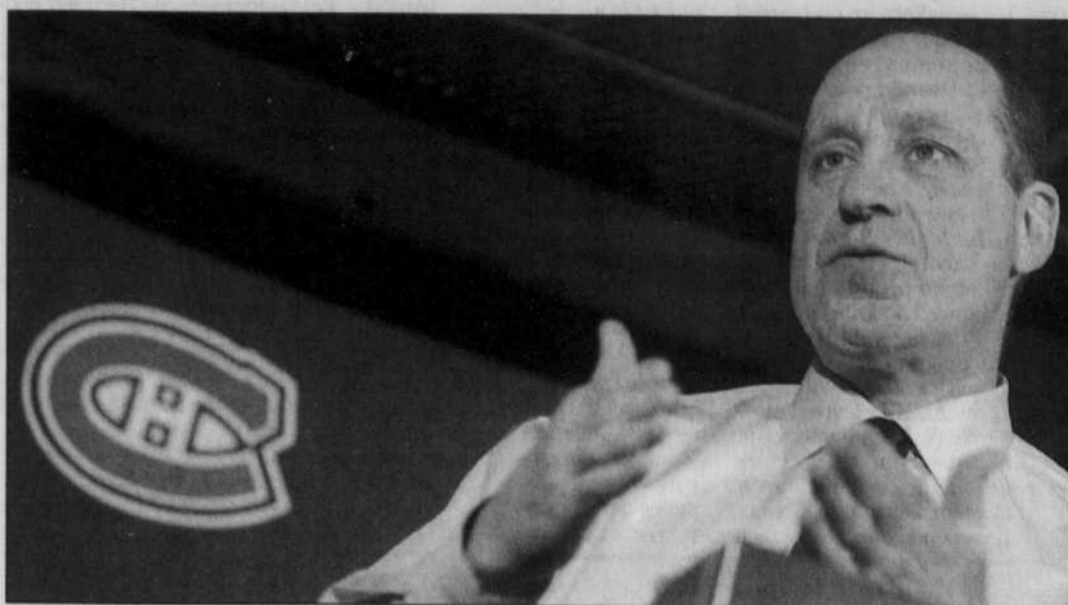
Gainey a prévenu que les succès de cette année n'assurent pas une place en séries la saison prochaine. «Il n'y a pas de garanti. Il faudra le même engagement des joueurs. Il y a des équipes éliminées — Atlanta, Floride, New York — qui voudront participer aux séries la saison prochaine. Et nous sommes certainement une des équipes visées.»

Gainey est très discret sur ses intentions en vue de la prochaine saison. Il est resté évasif sur le retour possible des joueurs autonomes sans compensation. «Nous allons évaluer chaque cas individuellement. L'équipe a de jeunes joueurs sans parler de ceux que nous avons à Hamilton et ailleurs», a-t-il noté.

Le directeur général du Tricolore s'est montré particulièrement nébuleux dans le dossier d'Alex Kovalev. «Nous avons fait son acquisition vers la mi-mars et il a mis du temps à débloquer. En séries, il a démontré de très belles qualités», a-t-il dit.

Gainey entend réunir son personnel hockey avant de prendre une décision relativement aux joueurs autonomes. Outre Kovalev, Yanic Perreault, Andreas Dackell, Jim Dowd, Darren Langdon et Stéphane Quintal deviendront joueurs autonomes sans restriction, le 1^{er} juillet prochain. Joé Juneau a déjà annoncé sa retraite.

Les joueurs souhaitent le retour de Kovalev tout autant que le public. Il y a longtemps que le Tricolore



Bob Gainey s'est montré très évasif sur le cas Kovalev, hier.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

n'a pas misé sur un joueur aussi talentueux. Il semble que Gainey hésitera toutefois à lui offrir un contrat. L'ancien capitaine du Canadien ignore si on reverrait le Kovalev de la saison ou celui des séries. «C'est mon défi», dit-il.

Contrairement aux années antérieures, les équipes auront l'embarras du choix dans l'embauche de joueurs autonomes. Il y aura assurément des aubaines compte tenu que l'offre excédera la demande. Dans ce contexte, on voit mal le Canadien offrir le même salaire (6,6 millions \$US) à Kovalev.

Gainey a quand même rappelé que les deux parties se connaissent déjà, un avantage que ne possèdent pas les autres formations. Kovalev, qui est âgé de 31 ans, pourrait être tenté de poursuivre sa carrière à Montréal si les offres de contrat ne sont pas meilleures ailleurs. «Nous sommes la seule équipe qui peut lui parler d'ici le 1^{er} juillet. Nous allons utiliser ce temps pour le faire.»

Gainey n'a pas profité de cette rencontre avec les médias pour confirmer le retour de Claude Julien. Il souhaite néanmoins le voir diriger l'équipe la saison prochaine.

«Il est évident que Claude est une des raisons de nos succès. Il a démontré être capable de travailler avec nos jeunes et d'assurer leur développement, a-t-il dit. Nous allons travailler fort pour qu'il soit de retour. Je vais en faire la recommandation.»

Julien croit que l'élimination du Canadien en quatre matchs par le Lightning de Tampa Bay au deuxième tour est une belle leçon dont profitera l'équipe la saison prochaine. «On a fait de bonnes choses. On a beaucoup appris en saison et en séries. Mais en deuxième ronde, on s'est rendu compte qu'on va devoir améliorer des choses pour passer à la prochaine étape. Il faut minimiser les erreurs. Nous avons souvent bien joué mais des erreurs individuelles nous ont coûté des matchs.»

Garnett est proclamé joueur par excellence dans la NBA

ASSOCIATED PRESS

Minneapolis — Kevin Garnett des Timberwolves du Minnesota a reçu pour la première fois de sa carrière le titre de joueur par excellence de la NBA, hier, devant facilement le double lauréat Tim Duncan et Jermaine O'Neal.

Garnett a obtenu 120 des 123 votes de première place au scrutin mené auprès de l'Association des chroniqueurs de basket-ball professionnel pour un total de 1219 points. Duncan des Spurs de San Antonio a récolté 716 points tandis que O'Neal des Pacers de l'Indiana a amassé 523 points.

Garnett a mené les Timberwolves à une fiche de

58-24 et au championnat de l'Association ouest, conservant une moyenne de 24,2 points et un sommet dans la ligue de 13,9 rebonds. Il est le seul joueur avec Larry Bird à avoir maintenu une moyenne d'au moins 20 points, 10 rebonds et cinq passes pendant cinq saisons consécutives.

L'entraîneur des Timberwolves Flip Saunders a mentionné que Garnett convoitait cet honneur depuis l'époque où l'équipe l'a repêché de l'école secondaire en 1995. «Quand il s'est joint à la ligue il y a neuf ans, la première chose qu'il m'a dit à moi et [au vice-président] Kevin McHale, c'est qu'il voulait devenir le meilleur joueur de la ligue», a rappelé Saunders.

Championnat mondial de hockey

Le Canada est battu 6-2 par la République tchèque

PIERRE LEBRUN
PRESSE CANADIENNE

Prague — Ça augure plutôt mal pour le Canada, que la République tchèque a bafoué 6-2 au championnat du monde, hier, au cours d'un affrontement robuste ponctué d'une escarmouche à la fin de la deuxième période.

L'ancien des Oilers d'Edmonton Beranek a marqué deux fois, Milan Kraft des Penguins de Pittsburgh, Vaclav Prospal des Mighty Ducks de Anaheim, Martin Rucinsky des Canucks de Vancouver et la vedette du hockey tchèque Jiri Dopita ont ajouté les autres buts des Tchèques (6-0-0), qui ont terminé premier de leur groupe de qualification.

Ils retrouveront maintenant sur leur chemin en quart de finale les États-Unis, qui ont pris le quatrième rang de leur groupe.

Ryan Smyth des Oilers et Glen Murray des Bruins de Boston ont fourni la faible riposte du Canada (4-1-1), qui a subi son premier revers au championnat du monde depuis le tournoi de 2002 (12-1-2).

Equipe Canada a fini en deuxième position de son groupe et sera confrontée à la Finlande en quart de finale, jeudi.

Le Canada avait hâte de se frotter à la République tchèque afin de savoir où il en était dans son cheminement depuis le début de la compétition.

La réponse est venue très vite. Les Tchèques ont complètement dominé sur le plan de la rapidité d'exécution, faisant mal paraître la défense du Canada et le gardien Roberto Luongo.

Si les Canadiens retrouvent les Tchèques en finale, ils devront sortir la rondelle plus rapidement de leur territoire et se montrer plus alertes en zone centrale.

L'équipe talentueuse tchèque, ayant à sa tête Jaromir Jagr des



PETR JOSEK REUTERS

Martin Straka (au centre) n'a pu suivre les joueurs canadiens sur ce jeu.

Rangers de New York, a reçu un accueil délirant des amateurs à l'aréna Szeka. Le bruit était tellement assourdissant que l'entraîneur canadien Mike Babcock devait toucher aux joueurs sur le banc afin d'obtenir leur attention.

Stimulés par leurs partisans, les Tchèques ont connu un début de match canon, profitant aussi de malades de leurs rivaux.

Ils menaient déjà 2-0 après 6:57 de jeu grâce aux filets de Dopita et de Beranek.

Supplanté 12-6 dans les lancers, le Canada n'a pas été de taille au cours du premier vingt.

Il a tout de même rétréci l'écart à l'ouverture de la deuxième période, pendant un double avantage numérique. Murray a déjoué Tomas Vokoun du côté du bâton, redonnant vie aux siens.

Luongo a par la suite réalisé quelques beaux arrêts, dont un aux dépens de Jagr sur une échappée partielle. Mais Rucinsky

a redonné une avance de deux buts aux hôtes, à 6:35.

La période a pris fin par une mêlée impliquant Jagr et Dany Heatley, au terme de laquelle sept pénalités mineures ont été appelées.

Les Tchèques ont pu commencer le troisième tiers en avantage numérique, ce qui a permis à Prospal de mettre la rencontre hors de portée dès la 19e seconde.

Smyth a bien fait 4-2 à la sixième minute, mais Beranek et Kraft ont complété le score, au moment où la défense canadienne s'était écroulée devant Luongo.

D'autre part, la Finlande et la Lettonie se sont assurées d'une participation aux quarts de finale du championnat du monde de hockey, hier, grâce à leurs victoires. Le gain de 4-0 de la Finlande aux dépens de la Russie a également assuré les États-Unis d'une place en quarts de finale.

Quel avenir pour la Formule 1?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'avenir de la Formule 1 se joue aujourd'hui à Monaco lors d'une réunion convoquée par le président de la Fédération internationale automobile (FIA), Max Mosley, avec les patrons d'écuries, à quelques jours du Grand Prix d'Espagne à Barcelone en fin de semaine prochaine.

Moteur huit cylindres de 2,4 litres, boîte de vitesses manuelle, interdiction des aides électroniques, un seul fournisseur de pneumatiques: les propositions dévoilées par Mosley le 23 avril dernier à Imola vont être débattues. Si ces mesures étaient approuvées, avec application en 2008 et peut-être même dès 2006 pour certaines, la F1 reviendrait à l'époque où le Championnat du monde était le domaine des artisans.

C'est en effet d'un véritable retour en arrière que le président de la FIA va discuter avec les patrons d'écuries deux jours durant à Monaco. Avant de soumettre les conclusions de ces réunions au Conseil mondial du sport automobile le 30 juin. Du côté des équipes, on rappellerait à Imola que la plupart des propositions faites par Mosley n'étaient en fait que des suggestions émises depuis plusieurs mois par les équipes elles-mêmes.

Chacun est aujourd'hui conscient de la nécessité de «faire quelque chose». «Ces nouveaux règlements permettront d'abaisser les budgets annuels à 15 ou 20 millions de dollars. Aujourd'hui, Minardi a plus du double», notait Max Mosley, il y a dix jours.

HOCKEY

SÉRIES ÉLIMINATOIRES DEMI-FINALES D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'EST	ASSOCIATION DE L'OUEST
Calgary 1 Detroit 0 (Calgary mène 3-2)	Colorado 2 San Jose 1 (P) (San Jose mène 3-2)
Dimanche	Hier
Philadelphie 7 Toronto 2 (Philadelphie mène 3-2)	Detroit à Calgary
Aujourd'hui	Aujourd'hui
Philadelphie à Toronto,	San Jose au Colorado,
Jeudi	Demain
Toronto à Philadelphie	Calgary à Detroit
ASSOCIATION DE L'OUEST	Jeudi
Samedi	Colorado à San Jose, heure à préciser

BASEBALL

LIGUE NATIONALE				LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est		Moy. Diff		Section Est		Moy. Diff		
Florida	15	9	.600	Boston	15	9	.625	
Atlanta	12	12	.500	2 1/2	New York	14	11	.560
Philadelphie	11	12	.478	3	Baltimore	12	10	.545
New York	10	15	.400	5	Tampa Bay	8	15	.348
Montréal	6	20	.231	9 1/2	Toronto	8	17	.320
Section Centrale				Section Centrale				
Houston	15	9	.625	—	Chicago	15	9	.625
Chicago	14	10	.583	1	Minnesota	15	9	.625
Pittsburgh	12	11	.522	2 1/2	Detroit	13	12	.520
St. Louis	13	12	.520	2 1/2	Cleveland	10	13	.435
Cincinnati	12	12	.500	3	Kansas City	7	16	.304
Milwaukee	12	13	.480	3 1/2	Section Ouest			
Section Ouest				Section Ouest				
Los Angeles	15	9	.625	—	Texas	16	9	.640
San Diego	16	10	.615	—	Anaheim	15	10	.600
San Francisco	12	14	.462	4	Oakland	12	13	.480
Colorado	11	13	.458	4	Seattle	9	16	.360
Arizona	10	14	.417	5	Hier			
Hier				Hier				
Chicago Cubs à St. Louis	Cincinnati à Houston	Colorado à Montréal, 19h05.	St. Louis à Philadelphie, 19h05.	Los Angeles en Floride, 19h05.	Milwaukee à Cincinnati, 19h10.	San Francisco à N.Y. Mets, 19h10.	San Diego à Atlanta, 19h35.	
Arizona à Chicago Cubs, 20h05.	Pittsburgh à Houston, 20h05.	Chicago à Baltimore, 19h05.	Boston à Cleveland, 19h05.	Kansas City à Toronto, 19h05.	Tampa Bay au Texas, 20h05.	Detroit à Anaheim, 22h05.	Aujourd'hui	
Chicago à Baltimore, 19h05.	Boston à Cleveland, 19h05.	Kansas City à Toronto, 19h05.	Tampa Bay au Texas, 20h05.	Minnesota à Seattle, 22h05.	N.Y. Yankees à Oakland, 22h05.	Detroit à Anaheim, 22h05.		

LE DEVOIR

CULTURE

Du Klondike au Canal Rideau

Aucun site québécois sur la liste indicative canadienne du patrimoine mondial

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est à Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, en 1755, que commença la Déportation de 6000 Acadiens. En 1896, la découverte de riches gisements d'or dans la rivière du Klondike, au Yukon, déclencha une fabuleuse ruée vers l'or. En 1967, à Mistaken Point, sur les côtes de Terre-Neuve, un étudiant découvrit des fossiles d'animaux parmi les plus vieux du monde.

Ces trois lieux exceptionnels se retrouvent maintenant sur la nouvelle liste indicative de sites que le Canada va chercher à faire reconnaître par l'Unesco comme faisant partie du patrimoine d'«une valeur universelle pour l'humanité tout entière». Aucun lieu québécois ne figure dans le lot.

La dernière série canadienne du genre datait d'un quart de siècle. Ottawa va utiliser sa courte nomenclature, à compter de l'an prochain et pendant au moins une décennie.

Les experts canadiens mandatés par Ottawa ont aussi retenu les sites suivants: Aisinaipi/Write-on-Stone en Alberta, Atikaki/Woodland Caribou au Manitoba et en Ontario, Grand-Pré et Joggins en Nouvelle-Écosse, Gwaii Haanas en Colombie-Britannique, Ivvavik/Vuntut/Herschel Island dans le Yukon, Red Bay à Terre-Neuve, Quttinipaaq au Nunavut et le Canal Rideau en Ontario. La Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard n'ont donc pas non plus réussi à imposer leurs trésors.

«Nous sommes partis de 225 propositions que nous avons réduites à onze inscriptions nationales, a dit le ministre de l'Environnement David Anderson, la semaine dernière, en dévoilant la liste indicative. Ce travail a été influencé par les recommandations des experts sans chercher à plaire à chacune des provinces. Ce qui n'élève aucun mérite aux sites qui n'ont pas été retenus.»

La liste du patrimoine mondial, créée en 1972, compte maintenant 754 sites, dont 582 culturels, 149 naturels et 23 mixtes situés dans 123 États. On y retrouve par exemple la Grande Barrière d'Australie, le Kremlin et la Place rouge de Moscou, la Cathédrale de Chartres et la forteresse de Masada en Israël. Une inscription confère une aura de prestige qui favorise autant la renommée touristique que la protection patrimoniale des lieux bénéficiaires.

Le Canada abrite onze mentions mondiales en plus d'en partager deux avec les États-Unis. Le Québec en compte deux, le parc de Miguasha en Gaspésie, l'un

des plus importants sites fossilières au monde, et l'arrondissement historique de Québec.

L'Unesco recommande à chacun des quelque 170 pays signataires de la Convention du patrimoine mondial de définir une liste indicative nationale. Celle du Canada n'avait pas été révisée depuis 1980. Le canon national comptait alors quatorze propositions, dont cinq ont été admises au Saint des Saints.

«La nouvelle liste comprend deux sites de fossiles, quatre lieux naturels et cinq culturels», explique le ministre Anderson. Mais la frontière n'est pas toujours bien marquée, surtout pour les autochtones qui amalgament l'histoire naturelle et l'histoire culturelle.

Le Devoir révélait en juillet dernier qu'au moins deux sites québécois majeurs figuraient parmi la longue première série: le Vieux-Montréal et son exceptionnelle façade portuaire, considérée comme une des plus belles d'Amérique; et le lac Manicouagan, dans le Grand-Nord, dont la forme circulaire témoigne d'un des plus importants bombardements de météorites subis par la Terre, il y a environ 200 millions d'années. L'impact a provoqué une mutation radicale de l'écosystème planétaire et a contribué à l'émergence puis à la domination des dinosaures, pendant le crétacé et le jurassique.

Pour être pris en considération, un lieu de mémoire doit remplir des conditions portant sur son authenticité et son intégrité. Le propriétaire (le plus souvent l'État) doit démontrer sa capacité à gérer son bien à long terme.

Justement, dans son dernier rapport annuel, la vérificatrice générale du Canada a critiqué Ottawa pour sa piètre performance en matière de conservation des sites, des monuments et des collections sous sa gouverne. Le manque à gagner pour la remise aux normes des quelque 150 lieux sous la protection boiteuse de Parcs Canada est évalué à une centaine de millions par année, soit deux fois et demie le budget actuel de cette institution. Dans ce contexte, à quoi bon rajouter encore des titres honorifiques?

«Le Comité international n'accepte qu'un site par an», répond le ministre David Anderson. Alors, ça ne fait pas une si grande différence. Par ailleurs, cette question souligne une grande difficulté: oui, nous voulons encore plus d'argent pour protéger et restaurer les sites. J'espère obtenir les nouveaux fonds nécessaires d'ici à quelques mois, sinon quelques années. Nous devons protéger ce que nous avons déjà, mais si nous arrêtons de repérer des sites à protéger, nous n'aurons que ce que nous avons maintenant.»

Jacques Nadeau, communicateur de l'année

LE DEVOIR

Jacques Nadeau, photographe au Devoir, a reçu récemment

le prix du «Communicateur de l'année» de l'Association internationale des professionnels de la communication, section Montréal. Cette

association est implantée dans plusieurs pays du monde, et la section montréalaise, qui existe depuis 30 ans, compte actuellement 225 membres, dirigeants et employés des agences de communication, et d'entreprises œuvrant dans le domaine des relations publiques, des communications internes et organisationnelles, de la rédaction, et ainsi de suite.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Notre collègue du Devoir a reçu son prix lors du gala annuel de l'association, qui se tenait à Montréal il y a deux semaines.

Le comité Sauvons Télé-Québec dénonce les compressions Séguin

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les employés de Télé-Québec passent à l'offensive, en diffusant ce matin dans trois quotidiens, dont Le Devoir, une pétition de prestige comportant les noms de 350 personnalités qui appuient la mission actuelle de la chaîne.

Cette pétition de prestige s'ajoute à une autre pétition qui circule actuellement sur Internet auprès du grand public, et qui a recueilli quelque 18 000 signatures.

Le comité «Sauvons Télé-Québec» a été lancé par le Syndicat des employés de Télé-Québec, et il s'inquiète des impacts de la compression de cinq millions imposée en mars dans le budget de Télé-Québec par le ministre des Finances, Yves Séguin. Le comité s'inquiète également des déclarations contradictoires des ministres du gouvernement Charest, qui évoquent tantôt la privatisation de la chaîne, tantôt la transformation de son mandat.

«Pour nous, il n'est pas question ni de privatiser, ni de moderniser Télé-Québec», déclare Anne-Marie Dussault, qui était hier porte-parole du groupe. Cette remise en question a été faite en 1995, alors que la moitié des employés avaient été mis à pied, et que 80 % de la programmation est passée au secteur privé.

L'impact de la compression



La porte-parole du groupe Sauvons Télé-Québec et animatrice Anne-Marie Dussault en avait gros sur le cœur hier.

budgetaire se fait déjà sentir. Plusieurs émissions actuelles ne savent pas si elles seront de retour, et une nouvelle émission pour les 6-9 ans qui devait être tournée cet été ne verra pas le jour. Selon les données actuelles, la programmation pourrait être touchée à hauteur de 2,5 millions.

Mme Dussault s'élève contre les déclarations de la ministre de la Culture, Line Beauchamp, qui faisait valoir la semaine dernière que Télé-Québec pouvait bien s'en tirer en diffusant plusieurs émissions qu'elle a en inventaire. «Pour

diffuser une émission en inventaire, il faut un budget, il faut payer l'émission, ce n'est pas gratuit parce que c'est en inventaire!» dit-elle.

Le porte-parole de l'opposition à l'Assemblée nationale dans ce dossier, André Boisclair, déclarait par ailleurs il y a quelques jours au Devoir que la ministre «a menti à l'Assemblée nationale quand elle a déclaré que la programmation de Télé-Québec ne serait pas touchée par les compressions».

Le comité Sauvons Télé-Québec a préparé une série de chiffres pour faire valoir son point

de vue, dont deux sont frappants: 53 % des téléspectateurs québécois viennent à Télé-Québec chaque semaine, et Télé-Québec coûte trois cents par jour à chaque Québécois.

Appuis de prestige

Le comité Sauvons Télé-Québec a l'appui d'environ 350 personnalités provenant de différents horizons, artistes, éditeurs, professeurs, dirigeants de groupes culturels, producteurs de films et de télévision.

Parmi les signataires on peut remarquer Mario Clément, actuel directeur des programmes de Radio-Canada, le maire Jean-Paul L'Allier de Québec, Marie-Claude Poulin, une des dirigeantes de TVA films, des amies de l'autre télévision publique comme Marie-France Bazzo et Christiane Charrette, le sénateur Jean Lapointe, l'ancien p.-d.g. de la chaîne Jacques Girard, et ainsi de suite. Parmi les créateurs, comédiens et communicateurs, on trouve les noms de Dan Bigras, Normand Brathwaite, Paul Buissonneau, Richard Desjardins, Marcel Dubé, Jean-Pierre Ferland, Jacques Godbout, Marc Labrèche, Claire Lamarche, Robert Lepage, Antonine Maillet, Monique Mercure, Pierre Nadeau, Lise Payette, Luc Picard, Michèle Richard, Michel Tremblay, Réjean Tremblay, Gilles Viigneault, et ainsi de suite.

Mauvaise année pour les galeries d'art de Montréal

FRÉDÉRIQUE DOYON
LE DEVOIR

L'année 2003 a été dure pour certaines galeries d'art montréalaises. Plusieurs d'entre elles enregistrent les pires chiffres d'affaires des dernières années. D'autres parlent plutôt d'un ralentissement.

«Dans le milieu des arts, il y a toujours des années comme ça, mais l'année 2003 a été l'une de nos pires des cinq dernières années», confirme Joanne Guimond, directrice de la galerie Elena Lee, sise rue Sherbrooke et spécialisée en verre d'art. «2003 a probablement été notre année la moins rentable, la moins productive en termes de ventes», renchérit Frédéric Brown de la Galerie Clarence-Gagnon qui a pignon sur rue dans le Vieux-Montréal depuis cinq ans. «La plupart des galeries que j'ai rencontrées semblaient inquiètes de la situation.»

Il faut toutefois faire la part des choses, la situation des galeries variant selon le type de marché qu'elles visent. «Il n'y a pas un seul marché de l'art, il y en a plusieurs», précise le directeur de la Galerie Eric Devlin, aussi président de l'Association des galeries d'art contemporain. On peut ainsi distinguer, selon M. Devlin, un marché primaire, qui recouvre les œuvres d'artistes vendues directement en galeries, et un marché secondaire, celui des musées et de la revente, dont les artistes jouissent d'une reconnaissance posthume. Ce dernier a plutôt le vent dans les voiles.

«Dans le marché primaire, il y a trois grandes catégories: les galeries de centres commerciaux (que les Français appellent des chromos); les tableaux en série de la rue Saint-Paul à Montréal, de Baie-St-Paul ou de la rue du Trésor à Québec, art plus commercial, qui

s'adresse à une clientèle de touristes, dont les peintres sont des figures parfois assez connues; et il y a l'art contemporain», explique-t-il.

M. Devlin reconnaît que l'année a été rude, mais «c'est toujours difficile en art contemporain», relativise-t-il. Comme d'autres galeries, il refuse de parler de catastrophe. En fait, le ralentissement touche surtout les galeries qui comptent une large part de touristes dans leur clientèle. La Galerie contemporaine Elena Lee, dont 60 % des recettes dérivent de la vente d'œuvres aux Américains, a ainsi vu son chiffre d'affaires chuter de 17 % en 2003. «Il y a eu moins de touristes, et ceux qui sont venus étaient plus hésitants».

Selon un rapport de Tourisme Montréal paru le 28 avril dernier, l'industrie touristique de la métropole québécoise a connu la saison hivernale la plus difficile depuis dix ans. Dans l'ensemble de l'année 2003, le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis et d'ailleurs a baissé de 10 %. Les dépenses touristiques ont chuté de 4 %. L'organisme impute ces baisses notamment aux crises du SRAS et de la vache folle, au conflit irakien, au ralentissement économique et au taux de change qui favorise davantage les voyages des Canadiens à l'étranger.

Dans le secteur des galeries d'art, il suffit toutefois d'une bonne vente pour stabiliser les finances. «Le profit net a peut-être baissé un peu, mais ce n'est pas alarmant», estime Yves Laroche de la galerie du même nom située dans le Vieux-Montréal, dont la clientèle est venue davantage de l'Ontario et de l'Ouest canadien en 2003. Pas plus de signes de disette à la Galerie Place Royale. «Et 2004 est déjà très bien partie», lance, sur une note positive le directeur Fred Onorato.

Ma Première PdA: finale auteur-compositeur-interprète

Par quatre chemins

David Marin et Tommy Boivin se démarquent d'une journée pas banale

SYLVAIN CORMIER

«Quatre chanteurs et vingt chansons différentes», proposait l'animatrice Louise Forestier d'entrée de jeu. Elle avait bien raison. Foncièrement diverses, qu'elles étaient, les chansons. Singulièrement singulières. Variées, au sens véritablement varié du terme, à l'opposé de ce qu'on appelle les variétés et qui est aujourd'hui plus que jamais une sorte de hachoir-entonnor d'où ne sort qu'une seule sorte de chanteur ne sachant que beurrer épais la même chanson. C'est ce que je retiens de cette première finale absolument relevée du concours Ma Première Place des Arts, dédiée aux auteurs-compositeurs-interprètes (suite la semaine prochaine avec la finale interprète): plus que la victoire à l'arraché de David Marin, plus que le prix de la chanson de l'année décerné à Tommy Boivin pour la très chouette Jack, c'est ce caractère panoramique qui faisait hier vraiment plaisir.

Certes n'étions nous que quelques centaines à la Cinquième Salle pour assister à l'avant-dernière soirée de la dixième saison de ce concours que tient à bout de bras François Guy et la SACEF (Société pour l'avancement de la chanson d'expression française), chiffre qui fait méchamment chenu à côté des 2,8 millions d'assidus de Star Académie, et il y a fort à parier que les artistes en présence hier n'écouteront jamais autant de disques qu'un Wilfred, mais il n'y avait pas moins motif de fierté: la chanson québécoise était hier vivante et vitale, et elle avait

de l'avenir. Quatre fois de l'avenir. Il fallait un lauréat, il y en a eu un. C'est celui qui a le plus impressionné en seconde partie, passant à la toute fin, avantage non négligeable quand on met le paquet. David Marin, bombardé auteur-compositeur-interprète de l'année, n'annonçait rien de gagnant avec sa dégaîne de Serge Fiori et ses airs folk tirant sur le country, mais il avait comme on dit dans le monde du sport de la profondeur au banc: ses dernières chansons ne manquaient ni d'intensité ni de pertinence.

Ce n'était pas mon choix. Je lui ai de loin préféré Tommy Boivin, qui avait l'ingrate position du premier appelé sur scène, ce qui ne l'a pas rendu moins nerveux: gaffeur, le diminutif gaillard de Baie-Saint-Paul m'a tout de suite été sympathique, et ses p'tites histoires en forme de chansons, généralement des évocations d'enfance ou d'adolescence, étaient aussi attachantes que lui, d'une justesse si criante dans le détail que je pensais à Mon Chum Rémi des Cowboys Fringants.

Les autres aspirants n'étaient pas négligeables pour autant: Manuel Gasse, vétéran des concours, croisé un peu partout ces dernières années, était sans doute le plus doué de la journée, mais ses jolies séquences d'accords ne faisaient pas complètement oublier le côté je-memoi un peu énervant des textes. Plus faible en fond comme en forme, Jérémie Droulers compensait amplement en exubérance et en énergie contagieuse. On les reverra tous, assurément. Et bien plus longtemps que les diplômés de la télé.

Camps d'été 2004

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES

Jazz, funky, chanté-danse, vidéo, mode et théâtre
Spectacle à chaque camp
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

ÉTÉ 2004
Enfants (à partir de 5 ans) et adolescents
Avec ou sans expérience

Au ♥ du plateau Mont-Royal
(514) 521-3456
danse-louislapierre.qc.ca

31^e Louise Lapierre
DANSE

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au (514) 985-3456 ou à jdebilly@ledevoir.com

ECMLive

Ensemble contemporain de Montréal

OPERA ELIA

18H30 CONCERT HOMMAGE au 50^e anniversaire du Conservatoire de musique de Montréal
Impromptu de Yves Daoust
Brigitte Poulin et David Corbière, piano
Chute-Parachute de Michel Gonneville
Lucy Rieff, piano
Les vertiges de S. de Serge Provost
Yogi Bystrom, violoncelle

19H15 EXTRACTE-BOUFFE
20H00 OPÉRA ELIA
Création de SILVIO PALMISTO
Poèmes de Dante Alighieri

Mardi 4 MAI
Salle Pierre-Nerum, CENTRE PIERRE-PLAZARD

ECM | 10 musiciens VÉRONIQUE LACROIX | Direction
HUIT SOLISTES | de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
NATHALIE DESCHAMPS | mise en scène
ANNE-SÉGUIN POTRIER | scénographie CLAIRE LAMARRE | éclairages

RÉSERVATION : 514 987-6919 INFO : 514 524-0173 www.ecm.qc.ca

LES VIOLONS DU ROY
LA CHAPELLE DE QUÉBEC
Directeur artistique et musical: Bernard Labadie

Alcina Pour la première fois, un opéra de Handel en version concert joué par les Violons du Roy

Mercredi 5 mai 2004 | 19h30
Vendredi 7 mai 2004 | 19h30
en collaboration avec CBC Radio Two

Salle Pollack, Université McGill | 550, rue Sherbrooke Ouest

Admission : (514) 790-1245
1 800 361-4595 (sans frais)

www.violonsduroy.com